

ANNONCES.



APROVISIONNEMENT DES PHARES.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues à ce Bureau jusqu'à Samedi, le DIXIÈME jour de JUIN prochain, à MIDI, pour un approvisionnement de 950 GALLONS D'HUILE DE BLANC DE BALEINE, de la meilleure qualité, lessée à froid, pour les Phares Proviniaux au-dessus de Lachine.

Un tiers de cette huile devra être de matière première, et se maintenir limpide à 30° Farenheit, et les deux autres tiers à 31°, le tout sujet à l'inspection et à l'épreuve avant l'acceptation, et de plus à être mesuré s'il est nécessaire.

Toute cette huile devra être fournie dans des barils cerclés en fer, contenant cinquante gallons chacun, et en très bon ordre; elle devra être livrée au risque du fournisseur, sur tel qui, près du Bassin du Canal Lachine, à Montréal, et à tel jour le ou vers le 1er juillet prochain, qui pourra être fixé dans le contrat.

Des Soumissions seront aussi reçues en même temps pour SIX MILLE CINQUANTS GALLONS D'HUILE DE CHARBON, non explosive, de la meilleure qualité, qui devra être fournie dans des barils cerclés en fer, contenant de vingt à cinquante gallons chacun, et qui devra être livrée au risque du fournisseur, au temps ci-dessus mentionné, à Montréal. Ces barils seront fournis par l'adjudicataire et le prix en sera inclus dans celui des huiles.

— AUSSI —

UN BATEAU A VAPEUR DEMANDÉ.

Des Soumissions cachetées seront reçues en même temps et au même lieu pour un BATEAU A VAPEUR qui devra transporter et livrer les approvisionnements annuels aux Phares situés sur le Fleuve Saint-Laurent et sur les lacs intérieurs, savoir: sur les lacs Saint-Louis et Saint-François, le fleuve Saint-Laurent, entre Brockville et Kingston, les lacs Ontario, Erié, Sainte-Claire et Huron, et la Baie Georgienne.

Le bateau devra être prêt à recevoir les approvisionnements [consistant environ en 160 barils d'huile et 40 tonnes d'autres articles] à Montréal LUNDI, le troisième jour de JUILLET prochain, et à livrer ces articles aux Phares dans le plus court délai possible.—L'aide de l'équipage du bateau sera requise pour la livraison des provisions. Les personnes qui seront chargées par ce Département de la livraison de ces approvisionnements seront reçues à bord.

Le bateau pourra transporter d'autre fret

pourvu que cela ne nuise pas à la livraison convenable des approvisionnements, et il sera requis de retirer d'aucun des Phares, en montant, toute huile de blanc de Baleine et tels approvisionnements qui seront indiqués pour les livrer à tels autres lieux qui seront désignés; et aussi de rapporter d'aucun des Phares et de livrer à Montréal tout ce qui appartiendra au Gouvernement, ainsi que l'indiquera la personne en charge.

On devra mentionner une somme totale pour l'accomplissement de ce service. Toutes autres informations concernant ce transport pourront être obtenues en s'adressant à ce Bureau.

Des Soumissions séparées, adressées au Soussigné seront reçues pour chacun de ces services et devront être endossées respectivement: "Soumission pour l'Huile de Blanc de Baleine."—"Soumission pour l'Huile de Charbon."—Soumission pour la livraison des approvisionnements des Phares."

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire,

Département des Travaux Publics,
Québec, 2 mai 1865.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE, ENTRE

Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,

WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI, le 7 JUIN, 1865, à QUATRE heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus:

POINTE AUX PÈRES,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et,

PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires. Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,
Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.



Département des terres de la Couronne

AVIS est par le présent donné qu'environ 41,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Macpès et Neigette, Comté de Rimouki, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails s'adresser à l'agent local J. B. LEPAGE, ecr., à Rimouski.

ANDREW RUSSELL,
1er juin 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

AVIS est par le présent donné qu'environ 12,500 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Labarre, Comté de Chicoutimi, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent local, VINCENT MARTIN, ecr., à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,
1er juin 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

AVIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Demers, Comté de Témiscouata, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent local, L. N. GAUVREAU, ecr., à l'Île-Verte.

ANDREW RUSSELL,
1er juin 1865. Assistant Commissaire

AVIS

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Session, pour en obtenir un Acte autorisant toute Chambre de Notaires dans le Bas-Canada, à admettre le soussigné à la pratique de sa profession de Notaire, après examen satisfaisant.

AUGUSTE FOURNIER.

1er juin 1865.

Pour annonce de GRAINES DE JARDIN et SORGHO, voir le No. 14 du 15 mai.